Département de recherche
CHANGES | Sciences sociales des changements contemporains
université de BORDEAUX

Appel à Projets
JEUNES CHERCHEURS
JEUNES CHERCHEUSES
Phase 1

Lancement de l'AAP : 19 octobre 2026

Date limite pour déposer votre projet : 1er décembre 2026

Validation en conseil de département : 7 janvier 2027

Contacts : Emilie Marches et Diane Dufeu chargées d'animation scientifique : emilie.marches@u-bordeaux.fr et diane.dufeu@u-bordeaux.fr

Département de recherche CHANGES | Sciences sociales des changements contemporains / université de BORDEAUX

Chaque année, le **département CHANGES** lance son appel à projets interne pour soutenir les jeunes chercheurs et les jeunes chercheuses. L'appel s'adresse à l'ensemble de la communauté doctorante du département. Une dotation est attribuée aux projets qui remplissent les critères de l'AAP.

Cette année 3 sessions sont ouvertes pour déposer vos demandes :

- Une première période avec un conseil d'évaluation en janvier 2027,
- Une deuxième période avec un conseil d'évaluation en avril 2027,
- Une troisième période avec un conseil d'évaluation en septembre 2027.

Ce changement de calendrier permet d'aider à financer vos recherches et vos projets tout au long de l'année 2027.

Conditions d'éligibilité minimales :

- Projet porté par les doctorants et doctorantes rattachées à la communauté CHANGES (unités de recherche appartenant à CHANGES) ;
- Projet dûment justifié ;
- Relecture obligatoire et signature du projet par sa direction de thèse et par l'agent gestionnaire de votre unité de recherche ;
- Demande de financement au département Changes de moins de 1000 euros ;
- Co-financement, même petit montant, obligatoire de votre unité de recherche ;
- L'intégralité des dépenses et activités doivent être engagées avant le 31 décembre 2027 ;

Les types de dépenses autorisées :

- Les frais de missions
- Les frais d'organisation d'une manifestation
- Traduction
- Enquêtes
- Subvention d'éditions/prise en charge de soumission d'articles
- Formation liée à l'activité de recherche (priorité aux méthodes)
- Licences pour logiciels payantes non encore disponibles dans les unités ou sur le site de l'UB et de la MSHB
- Abonnement à des bases de données payantes non encore disponibles dans les unités ou sur le site de l'UB et de la MSHB

Pièces obligatoires à fournir au dossier

- Remplir le formulaire Framaforms ;
- Remplir et déposer dans le formulaire les fichiers complémentaires :
 - Document présentation du projet
 - Budget détaillé et équilibré (dépenses = recettes)
 - Visas DU et gestionnaire d'unité
- Fournir les devis
- Fournir tous documents nécessaires à la lecture et analyse de votre dossier (annexes)

Attention, **seuls les dossiers complets seront évalués** par les membres du conseil. Une fois déposé sur le framaform, le dossier est considéré comme prêt à être examiné.
Ainsi, n'hésitez pas à contacter Diane Dufeu et Emilie Marches en amont du dépôt pour relire votre dossier et vous accompagner au montage de ce dernier.

Modalités d'évaluation

Les candidatures seront expertisées par l'ensemble du conseil le 7 janvier 2027. La décision du conseil vous sera envoyée en suivant.
Le conseil évaluera les dossiers envoyés avec l'ensemble des pièces demandes. Attention à bien veiller à ce que votre dossier soit complet.